

ON CONTINUE...

avec **l'UFR** des industries chimiques CGT

l'édito

Après le 1^{er} MAI... **LE 6 JUIN !**

Depuis 3 mois, les 12 journées de manifestations ont mobilisé entre 1 et 3 millions de salariés, de privés d'emplois, de jeunes, de retraités avec un nombre de manifestants particulièrement élevé dans les petites et moyennes villes. Depuis plusieurs décennies, jamais un gouvernement n'a fait face à un tel niveau d'opposition et de rejet.

Le 1^{er} mai a été une réussite avec 2,3 millions de manifestants. C'est le signe d'une colère qui ne s'altère pas, d'une détermination à ne pas tourner la page du rejet de la réforme. 94 % des actifs sont toujours opposés à la réforme et 65 % de la population pour un blocage de l'économie. Le mot d'ordre n'a pas changé, ni pause, ni compromis : la lutte jusqu'au retrait.

L'intersyndicale a annoncé une prochaine date de mobilisation le 6 juin prochain. Une date éloignée, pensée uniquement pour faire pression sur l'Assemblée, deux jours avant l'examen de la proposition de loi du groupe de députés Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires (LIOT), visant à abroger la réforme des retraites.

LA CGT a décidé de participer, à la réunion bilatérale, pour exiger le retrait de la réforme des retraites. Cette exigence doit être un préalable à toutes discussions.

NE LÂCHONS RIEN, AVANT ET APRÈS LE 6 JUIN.

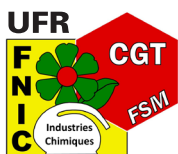
Pour tous ceux qui se battent, il est impossible d'aller autour d'une table discuter avec le gouvernement sans mettre la pression et d'agir en fonction du calendrier parlementaire et du tempo fixé par Macron et son gouvernement. Le gouvernement est à l'offensive pour de nouvelles attaques contre les droits des travailleurs.

MOBILISONS-NOUS, dans les entreprises et les territoires pour, non seulement le retrait de la réforme de Macron, mais aussi pour l'augmentation des salaires et des pensions, contre l'offensive autoritaire et la répression qui se déchaîne pour étouffer la colère des opposants à cette politique antisociale qui nous conduit tout droit vers l'extrême droite.



Sommaire

Une : L'édito • L'action, L'imposture de l'extrême droite p.2 • L'information : 15 juin 2023, 2^{ème} Conférence européenne des pensionnés et retraités de la FSM, L'international p.3 • L'agenda, l'orga-le point, le coup de gueule p.4 •



ON CONTINUE... avec l'UFR des industries chimiques CGT est une publication de la **FNIC** (Fédération Nationale des Industries Chimiques)

FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris - 93514 Montreuil cedex

Tél. : 01 84 21 33 00 / www.fnic-cgt.fr / e-mail : contact@fnic-cgt.fr

Directeur de publication : **Emmanuel Lépine**

Bimensuel - 1,06 euros / ISSN : 2112-2776 / Commission paritaire : 0124 S 08416

l'action

L'IMPOSTURE DE L'EXTRÊME DROITE : SE SERVIR DU SOCIAL POUR SÉDUIRE LA POPULATION.

Les politiques antisociales et répressives d'E. Macron et de son gouvernement sont un avant-goût de ce qui pourrait se passer si le Rassemblement National était au pouvoir. **Elles ouvrent la voie à l'extrême droite si nous ne réagissons pas.**

Quelques exemples pour illustrer l'imposture du RN :

La défense de la retraite à 60 ans par le RN n'est qu'un effet d'annonce : le RN défend finalement un âge progressif de départ à la retraite. Seules les personnes ayant commencé à travailler avant 20 ans pendant 40 annuités pourraient donc partir à la retraite à 60 ans. Une personne n'ayant commencé à travailler qu'à 25 ans ou plus ne pourrait partir en retraite qu'à 67 ans. Le système de retraites basé sur un âge progressif défendu par le RN se rapproche ainsi beaucoup du système progressif défendu actuellement par le gouvernement. En outre, le RN n'intègre aucun dispositif de pénibilité qui permette de partir plus tôt à la retraite pour les métiers

éprouvants, constituant un recul grave en matière de santé pour les travailleuses et travailleurs. Le RN se dit particulièrement mobilisé contre la réforme des retraites alors qu'il a toujours fustigé le mouvement social, l'accusant de vouloir « bloquer le pays ». Le RN n'a jamais soutenu les mobilisations sociales.

Revaloriser les salaires : autre argument entendu du RN, la « revalorisation des salaires ».

Bien sûr, la revalorisation des salaires est défendue par les mouvements syndicaux et sociaux. Cependant, le RN, qui se présente comme le « défenseur » des classes populaires, n'hésite pas à voter contre la mesure demandant l'augmentation du SMIC à l'Assemblée nationale (juillet 2022). Par contre, quand le RN fait une proposition de loi pour inciter les entreprises à augmenter les salaires de 10 % (janvier 2023), celle-ci repose uniquement sur l'exonération des cotisations patronales ! Réduisant d'autant les recettes de la protection sociale et des caisses de retraites...

⇒ **Voici un aperçu des lois votées négativement ou positivement, par le RN, à l'Assemblée nationale**

CONTRE	POUR
■ Salaire et protection sociale ⇒ Augmentation du SMIC ⇒ Indexation des salaires sur l'inflation ⇒ Soumettre intéressement et participation à l'assiette des cotisations sociales.	■ Travail ⇒ Fin des droits au chômage après une démission. ⇒ Fin des allocations chômage pour les salariés refusant un CDI à la fin d'un CDD. ⇒ Réduire les droits au chômage des travailleurs étrangers hors UE. ⇒ Interdire la présence des étrangers au sein des IRP des entreprises. ⇒ Limiter le droit de vote des travailleurs précaires aux élections professionnelles.
■ Pouvoir d'achat ⇒ Blocage des prix des produits de première nécessité. ⇒ Gratuité des premiers m³ d'eau. ⇒ Gratuité des cantines et fournitures scolaires pour les foyers les plus modestes. ⇒ Revalorisation des petites retraites. ⇒ Revenu garanti d'autonomies jeunes à 1 063 €. ⇒ Gel des loyers. ⇒ Augmentation des hébergements d'urgence. ⇒ Repas à 1€ pour les étudiants.	■ Logement ⇒ Loi d'occupations illicites des locaux d'habitations laissés vacants par les groupes immobiliers multimilliardaires. ⇒ Expulsions des locataires surendettés.
■ Fiscalité ⇒ Rétablissement de l'ISF. ⇒ Taxe sur les superprofits, sur les revenus supérieurs à 3 millions d'€. ⇒ Augmentation de la TVA sur les produits de luxe. ⇒ Augmentation de taux de CSG sur les revenus du capital. ⇒ Contribution de 10 % sur les fonds de pension.	■ Fiscalité ⇒ Hausse du plafond de défiscalisations des heures supplémentaires. ⇒ Baisse des impôts de production (CVAE).
■ Services Publics - Recrutements de sapeurs-pompiers et revalorisation de leurs salaires. - Un millions d'euros pour la lutte contre les violences faites aux femmes.	■ Culture - Suppression de la redevance audiovisuelle. - Exclusion de l'achat de mangas du pass-culture. - Interdiction de l'écriture inclusive.

l'information

2^{ème} CONFÉRENCE EUROPÉENNE DES PENSIONNÉS ET RETRAITÉS (PeR) DE LA FSM (Fédération syndicale mondiale) : HOLD-UP DU CAPITAL SUR NOS PENSIONS.

Comme vous le savez, l'UIS des PeR de la FSM est en train de se développer. C'est un besoin pour défendre le droit à la retraite et pour une vie digne des travailleurs actifs et inactifs, devant les attaques que le Capitalisme, le FMI et les multinationales sont en train de développer. La situation des PeR en Europe continue de se détériorer.

Le système public de sécurité sociale a été l'une des plus grandes réalisations de la classe ouvrière du siècle dernier. Ce n'est pas une concession due à la sensibilité des gouvernements des pays capitalistes et des groupes d'affaires, mais le résultat d'une lutte de classe âpre, irrépressible et souvent sanglante. Malheureusement, la situation a changé au détriment des travailleurs du monde entier après les renversements contre-révolutionnaires spectaculaires en Union soviétique et dans les pays socialistes au début des années 1990.

Les capitalistes ont immédiatement compris le changement dans le rapport des forces et sont passés à la contre-offensive.

L'Europe du Capital a développé la loi EPPP (European Private Pension Plan), approuvée le 22 mars 2022, comme règlement obligatoire pour les 27 pays de l'UE. c'est une loi européenne que les retraités ont massivement rejetée dès son premier projet du 4 avril 2019, et qui donne aux grandes banques privées, implantées dans les 27 pays, le droit exclusif de gérer l'argent des futurs fonds de pensions des retraités.

C'EST-À-DIRE LA FUTURE PRIVATISATION TOTALE DES RETRAITES SI NOUS N'EMPÊCHONS PAS, PAR LA LUTTE, L'APPLICATION DE CE RÈGLEMENT EUROPÉEN.

l'international

LA POPULATION MONDIALE S'APPAUVRIT, LES INÉGALITÉS TUENT (Rapport OXFAM 2022) :

Il y a plus d'argent qu'il n'en faut pour résoudre la plupart des problèmes de ce monde. Le fait est qu'il est entre les mains des millionnaires et milliardaires, qui ne paient pas leur juste part.

Le fait que les dommages et les décès frappent beaucoup plus les personnes en situation de pauvreté (les femmes, les filles et certains groupes ethniques que les personnes riches et privilégiées, n'a rien d'accidentel dans la forme dominante actuelle du capitalisme, mais en est au contraire la cause principale.



- La fortune des 10 hommes les plus riches du monde a doublé, alors que les revenus de 99 % de l'humanité sont moins importants que prévu à cause de la COVID-19.
- Les inégalités contribuent à la mort d'au moins une personne toutes les quatre secondes.
- 252 hommes se partagent plus de richesses que le milliard de filles et de femmes qui vivent en Afrique, en Amérique latine et aux Caraïbes réunies.
- Depuis 1995, le 1 % des plus fortunés a accaparé près de 20 fois plus des richesses mondiales que les 50 % les plus pauvres de l'humanité.
- 3,4 millions d'Afro-américains seraient toujours vivants si leur espérance de vie était la même que celle de la population blanche. Avant la COVID-19, ce chiffre alarmant était déjà de 2,1 millions.

20 des milliardaires les plus riches émettraient, en moyenne, 8 000 fois plus de carbone que le milliard de personnes les plus pauvres dans le monde.

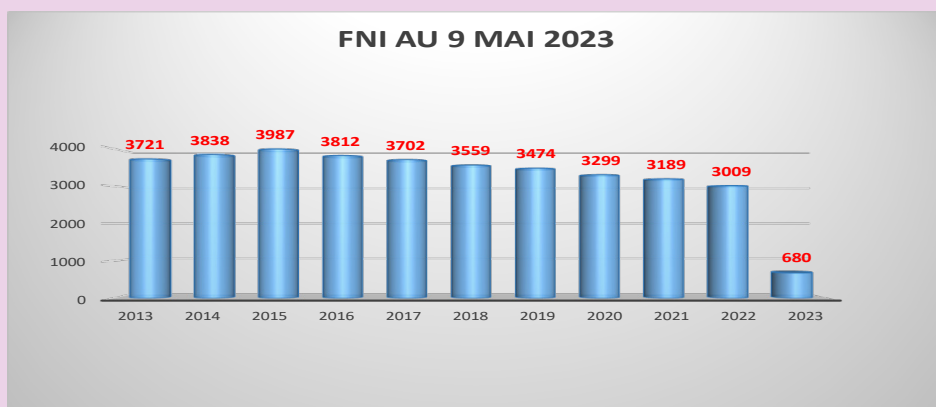
L'agenda

- 24 mai 2023 : CONSEIL NATIONAL DE L'UFR.
- 25 mai 2023 : SECRÉTARIAT DE L'UFR.
- 15 juin 2023 : 2^{ème} conférence européenne des pensionnés et retraités de la FSM.
- 5 septembre : AG DE LA FNIC-CGT.
- 6 septembre 2023 : CONSEIL NATIONAL DE L'UFR.

l'orga - le point...

LA COTISATION : UN MOYEN DE COMPTER NOS FORCES !

La cotisation syndicale de l'adhérent est le premier acte militant du syndiqué. Cet effort financier concrétise un engagement individuel à l'activité collective du syndicat et permet d'avoir une connaissance de l'état de nos forces. Les cotisations établissent les bases de l'indépendance de la CGT.



DÈS MAINTENANT, **SOLDONS** les cotisations 2022 et **RÈGLONS** les cotisations du premier trimestre 2023. **C'est URGENT !**

l'orga - le point...

COUP DE GUEULE !

Le gouvernement a fait savoir qu'il allait s'attaquer au plus vite à l'une des plaies de notre société : les profiteurs et les fraudeurs ! Non content d'hypothéquer pour longtemps l'avenir de milliers de Françaises et de Français avec sa réforme des retraites, le gouvernement se livre à une véritable guerre contre les pauvres, contre les plus vulnérables de nos concitoyens. Dans le viseur, les travailleurs immigrés, qui aident financièrement leurs familles éloignées et les allocataires du RSA, qui devront réaliser 15 à 20 heures « d'activité obligatoire » par semaine. Le Ministre de l'Économie et des Finances assortit ses propos d'une bonne dose

DE QUELS FRAUDEURS PARLONS-NOUS ? LES GOUVERNEMENTS ONT FAIT LEUR CHOIX POUR LE CAPITAL CONTRE LES TRAVAILLEURS.

de démagogie à l'égard des « classes moyennes », qui verraient alors leur argent détourné vers le Maghreb pour les uns et volé pour les autres. Il y a là une stigmatisation détestable des populations les plus pauvres. Autre épisode, récent, le décret « lavoro », adopté par un conseil des ministres exceptionnel, le 1^{er} mai en Italie, signe une offensive d'ampleur du gouvernement d'extrême-droite de Meloni à l'encontre des travailleurs italiens, en pleine période d'inflation. En effet, ce décret supprime le revenu « citoyenneté » mis en place par le gouvernement en 2019, qui permettait à 1,6 millions de familles de toucher une allocation de 550 euros, soit un équivalent du RSA. Là aussi, c'est la stigmatisation des plus vulnérables, qui ne règlera en rien les difficultés (nourriture, logement,

santé, etc...) dont souffrent les populations les plus exposées. Une nouvelle attaque antisociale du gouvernement d'extrême-droite de Meloni qui résonne avec l'offensive contre le RSA du gouvernement Macron qui veut conditionner cette allocation ultra minimale à 15 à 20h d'activité hebdomadaire. Une parenté qui rappelle les convergences néo-libérales entre l'extrême-droite et la macronie, et démasque le projet de Marine Le Pen, alliée de Meloni, qui tente de se présenter en alternative au gouvernement actuel. Il est fondamental que les travailleurs s'organisent, dans le monde entier autour d'un programme pour faire reculer les gouvernements, alliés du capital, sur l'ensemble de leur projet antisocial, xénophobe et raciste.